


**CHRISTOPHE DELTOMBE**

Président d'Emmaüs France

**1973** Avocat au barreau de Paris, spécialisé en droit du travail

**1975** Militant

des « boutiques de droit » (consultations juridiques gratuites)

**1976** Militant puis président du mouvement Vie nouvelle (éducation populaire)

**1979** Militant au sein

# « Une société très marquée par la rupture des liens »

**Christophe Deltombe analyse les effets** de la crise économique sur la société française au travers des activités d'Emmaüs France qu'il préside. Il insiste sur le rôle des collectivités pour encourager l'économie sociale dans la filière des déchets.

## Observez-vous, au travers de l'activité d'Emmaüs France, les effets de la crise actuelle sur la précarité ?

Dans nos points de vente, on observe un phénomène paradoxal : nous avons une clientèle plus nombreuse, notamment issue de la classe moyenne, qui ne venait pas chez nous auparavant, mais les achats sont de plus en plus orientés vers des biens de base, vraiment utilitaires, et le ticket d'achats est moins élevé. Concernant notre activité d'insertion, l'accueil dans les communautés Emmaüs est saturé et nous enregistrons 50 % de demandes non satisfaites en plus par rapport à l'année dernière. C'est la même chose pour nos hébergements : la cinquantaine de centres que nous gérons à Paris peuvent offrir 440 000 nuitées par an, et sont pleins en permanence.

## En quoi cette crise modifie-t-elle votre approche de l'insertion ?

Elle nous conforte dans l'idée que nos structures répondent à une demande. La réponse communautaire est particulièrement adaptée actuellement car la société est de plus en plus marquée



par la rupture des liens. Certaines évolutions modifient notre approche : dans les communautés, l'accueil était essentiellement masculin ; désormais, nous nous orientons de plus en plus vers un accueil

mixte. Par ailleurs, nous avons une forte interrogation concernant l'accueil des jeunes : ils sont souvent très déstructurés, avec de forts problèmes d'addiction et des problèmes psychiatriques

lourds. Nous devons approfondir notre réflexion sur les jeunes en déshérence. Concernant l'accueil d'urgence à Paris, nos centres restent désormais ouverts le jour, et tout notre travail s'oriente donc encore plus vers l'accompagnement : du repérage en maraude, on passe à une première nuit en hébergement d'urgence, puis au passage par un CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale). Cet accompagnement suppose plus de moyens.

## Est-ce l'une des causes de la grève qui vient de se produire chez vous, la première à Emmaüs ?

Ce mouvement social concerne Emmaüs Paris, et il est cantonné à l'accueil d'urgence, une activité sans chiffre d'affaires, dépendant essentiellement des financements DDASS. Quand on nous octroie quatre ou cinq postes là où il en faut désormais cinq ou six, cela met nos salariés en difficulté, cela crée des tensions.

## Quel bilan tirez-vous de la loi sur le droit au logement opposable (DALO) ?

On a estimé, quand la loi a été votée, qu'elle pourrait concerner

du mouvement Emmaüs  
**1989** Animateur du club  
Citoyen  
**2007** Remplace Martin  
Hirsch à la présidence  
d'Emmaüs France

INTERVIEW

POLITIQUES

600 000 personnes. Il y a eu 120 000 dossiers déposés, environ 80 000 cas examinés et 17 000 familles relogées... Les pouvoirs publics n'ont pas fait connaître la loi, les associations ont donc dû s'en charger et aider à monter les dossiers. Mais cette loi a été adoptée en période de pénurie : il y a un déficit d'environ 880 000 logements, dont 500 000 « vrais » logements sociaux. Au rythme actuel, il faudrait vingt ou trente ans pour résorber ce déficit. C'est pourquoi je pense qu'une partie du grand emprunt aurait dû être réservée au logement social.

### **Que pensez-vous de l'intention du gouvernement de concentrer les efforts du logement social vers les zones dites « en tension » ?**

C'est une bonne chose de construire du logement social dans les zones en tension, mais l'objectif est aussi la mixité sociale : tout programme de dix ou vingt logements devrait avoir l'obligation de 30 % de logement social.

### **Quelle place souhaite avoir Emmaüs dans les filières de collecte des déchets qui se mettent en place avec le financement des producteurs ?**

Nous souhaitons qu'Emmaüs soit pris en compte comme acteur de la prévention des déchets : les tonnages que nous collectons et orientons vers le réemploi et le recyclage n'ont pas à être gérés par les collectivités. Il faut donc que celles-ci considèrent les acteurs présents sur le terrain avant de développer de nouveaux projets et de les confier à d'autres. Nous pouvons proposer des partenariats très souples, du simple point de réemploi



dans une déchetterie jusqu'à la recyclerie complète. Nous sommes présents presque partout sur le territoire, avec 60 ans d'expérience. De plus, toute notre activité dans ce domaine est orientée vers l'insertion : il y a 4 000 places dans les communautés, qui accueillent environ 6 000 personnes par an. Et nous avons environ 2 200 salariés dans nos structures d'insertion, dont 1 200 en emploi d'insertion.

### **Dans quelles filières êtes-vous le plus actif ?**

Nous sommes déjà très actifs dans les D3E et les textiles. Sur les D3E, environ 20 % des recettes des communautés sont issues de la collecte de 20 000 tonnes par an. Nous sommes en partenariat avec Éco-Systèmes, un des organismes agréés, pour avoir accès au gisement des particuliers et pour pouvoir injecter dans la filière les déchets ultimes de notre activité. Et certaines de nos structures d'insertion sont opérateurs pour des éco-organismes. La filière textile est assez spécifique : c'est la seule où

l'économie sociale est largement majoritaire puisqu'elle gère 85 000 tonnes sur les 120 000 tonnes collectées en France chaque année. Nous avons été au cœur de la négociation pour la création de la filière textile, et l'organisme collecteur, Éco TLC, est en place. L'enjeu pour nous est le développement de cette activité avec de nouveaux projets. Nous avons mis en place un inter-réseau de la « fibre solidaire » (« IRFS ») et nous avons une vingtaine de projets de centres de tri. Nous estimons qu'il y aura plusieurs milliers d'emplois créés. Mais des acteurs privés avaient délaissé ce marché, qu'ils avaient délaissé car il était peu lucratif. Ils viennent avec l'objectif de faire des marges grâce à la contribution des producteurs. Si elles ont le souci de la dimension sociale que peut prendre la prévention des déchets, les collectivités doivent donc poser des questions précises aux opérateurs qui demandent à installer des conteneurs de collecte sur la voie publique, notamment sur leur appartenance à l'économie sociale et solidaire.

### **Et concernant la filière meubles ?**

Nous en collectons 65 000 tonnes par an, et c'est le premier chiffre d'affaires des communautés, c'est donc un enjeu de taille pour nous. Nous participons à un groupe de travail de l'Ademe sur cette question. Notre objectif est de maintenir notre activité, d'avoir une solution pour les déchets qu'elle génère et de développer l'activité de réemploi et de recyclage. Nous avons besoin des collectivités locales dans ce domaine car c'est à elle de déterminer ce qu'elles voudront donner à l'économie sociale et solidaire et au réemploi. C'est un enjeu à la fois social et environnemental. Dans la contribution textile, nous avons obtenu une clause d'insertion : l'opérateur doit employer au moins 15 % de personnes en réinsertion pour toucher la totalité du soutien la première année.

### **L'implantation de conteneurs de collecte de textiles d'Emmaüs sur la voie publique n'a pas toujours fait l'objet de conventions écrites. Quelle est l'ampleur de cette question, cela crée-t-il un risque juridique et allez-vous y remédier ?**

Il y a effectivement eu des installations de conteneurs après des accords sans conventions formelles, mais nous sommes en voie de régulariser cela. Désormais, les collectivités sont plus vigilantes et c'est très bien, elles signent des conventions ou même lancent des appels à concurrence. Aujourd'hui, on voit souvent des opérateurs qui posent leurs conteneurs à côté des nôtres sans autorisation.

Propos recueillis par  
**Antoine BLOUET**